

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 12-août-2014

Date de révision : 12-sept.-2017

Version 2

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 14255
Nom du produit Vinblastine
Reach registration number Cette substance / mélange contient uniquement des ingrédients qui ont été enregistrés ou sont exonérés d'enregistrement, conformément au Règlement (CE) n ° 1907/2006.

Contient

Nom chimique vinblastine sulphate (90 - 100%)	Numéro d'index Not Listed	Numéro CAS 143-67-9
Formule C ₄₆ H ₅₈ N ₄ O ₉ ·H ₂ SO ₄		
Masse molaire 909.05 g/mol		
Autres moyens d'identification 14255S, 14255L		

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE) Cell Signaling Technology Europe B.V. Schuttersveld 2 2316 ZA Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0098	Fabricant Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
---	---

Website www.cellsignal.com
Adresse e-mail info@cellsignal.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 2 - (H300)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)

14255 Vinblastine

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361)
Organe cible spécifique en cas de toxicité systémique (une seule exposition)	Catégorie 2 - (H371)

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Hazard statement(s)

H300 - Mortel en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Declaración (s) de Precaución

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P309 + P311 - EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P330 - Rincer la bouche
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

2.3. Autres dangers

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes

Velsar; Velban; Velbe; Vincaléukoblastine, sulfate; Vincaléukoblastine, sulfate (1:1) (salt); Uniblastin.

Formule

$C_{46}H_{58}N_4O_9 \cdot H_2SO_4$

Nature chimique

Monoconstituent substance.

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
vinblastine sulphate	143-67-9	100	205-606-0	Acute Tox. 2 (H300) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) STOT SE 2 (H371) Repr. 2 (H361)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les réactions indésirables communes provenant des doses prescrites comprennent: leucopénie, alopecie, constipation, engourdissement des chiffres, hypertension, malaise, douleur osseuse, faiblesse, douleur à la mâchoire. L'exposition professionnelle n'a pas été entièrement étudiée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes. Le sulfate de vinblastine à l'état sec est absorbé irrégulièrement et imprévisiblement à partir du tractus gastro-intestinal après administration orale. L'absorption de la solution n'a pas été étudiée. Si la vinblastine est avalée, le charbon activé dans une bouillie d'eau peut être administré par voie buccale avec un cathartique.
-------------------------	---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Moyens d'extinction déconseillés	Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adaptée.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains Gants imperméables.

Autres Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Filtre recommandé: Type P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Poudre Cristalline
Couleur	Blanc à blanc cassé
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune information disponible
Point de fusion /congélation	267 °C	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition		Aucune information disponible
Point d'éclair		Aucune information disponible
Taux d'évaporation		Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucune information disponible
Limite supérieure d'inflammabilité		Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucune information disponible

Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	909.05 g/mol
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
vinblastine sulphate	7 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
-------------------	--

14255 Vinblastine

Contact oculaire	Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	Peut être mortel par ingestion.
Symptômes	Les réactions indésirables communes provenant des doses prescrites comprennent: leucopénie, alopecie, constipation, engourdissement des chiffres, hypertension, malaise, douleur osseuse, faiblesse, douleur à la mâchoire. L'exposition professionnelle n'a pas été entièrement étudiée.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Effets mutagènes	Des translocations chromosomiques ont eu lieu chez des souris mâles. Les tests in vitro utilisant des cellules de poumon de hamster en culture ont produit des changements chromosomiques, y compris des ruptures et des échanges de chromatites, alors que les tests utilisant un autre type de cellule de hamster n'ont pas démontré de mutation. Des ruptures et des aberrations n'ont pas été observées sur l'analyse chromosomique des cellules de la moelle d'un patient traité avec ce médicament. Négatif dans le test de mutation inverse de Salmonella typhimurium.
Effets cancérogènes	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Ce matériel est classé comme catégorie de grossesse D: preuve positive de risque. L'aspermie a été rapportée chez l'homme. Système hématologique, Système respiratoire, Système nerveux central.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.
Autres informations	Les alcaloïdes de Vinca ont rarement causé des dommages vestibulaires et auditifs au huitième nerf crânien. Les manifestations comprennent une surdité partielle ou totale qui peut être temporaire ou permanente et des difficultés d'équilibre, y compris les vertiges, le nystagmus et les vertiges.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Facteur de bioconcentration (BCF)	Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales.
Emballages contaminés	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU	UN1544
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé (vinblastine sulphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
No EMS	F-A, S-A
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non réglementé

ADR/RID

14.1 Numéro ONU	UN1544
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé (vinblastine sulphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
Code de classification	T2
Code de restriction en tunnels	(D/E)

IATA

14.1 Numéro ONU	UN1544
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Alkaloids, solid, n.o.s. (vinblastine sulphate)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
Code ERG	6L

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

H2 - Acute Toxic [50 tonnes (Lower-tier) 200 tonnes (Upper-tier)]

Inventaires Internationaux

TSCA 8(b)	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes par inhalation

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus par inhalation

Procédure de classification Jugement expert et détermination de la force probante des données.

Date d'émission : 12-août-2014

Date de révision : 12-sept.-2017

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.